



MOBILITÉ DURABLE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

Une nouvelle taxe sur l'immatriculation des véhicules pour bonifier les services Transcollines

Chelsea, le 21 mai 2026 — La MRC des Collines-de-l'Outaouais annonce qu'une taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade (TIV) sera appliquée à l'ensemble de son territoire à compter du 1er janvier 2027.

Cette taxe sera perçue par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) lors du paiement annuel des immatriculations. Son montant est établi à 30 \$ en 2027. Suivant confirmation, il serait de 35\$ à compter du 1er janvier 2028 et de 40\$ à compter du 1er janvier 2029. Elle remplacera l'actuelle contribution des automobilistes au transport en commun que paient présentement les résidents de Cantley et Chelsea.

Les revenus générés par cette nouvelle source de financement seront réinvestis dans le service de transport de personnes sur le territoire de la MRC afin d'améliorer les lignes fixes et accroître la disponibilité du transport à la demande. Cette mesure permettra d'offrir un service encore plus efficace, flexible, fiable et accessible, avec davantage de véhicules disponibles et de solutions adaptées aux besoins de tous les usagers.

La MRC des Collines investit également dans le transport collectif pour soutenir le développement des communautés. Un réseau efficace facilite les déplacements, améliore l'accès aux services et aux soins de santé, soutient l'employabilité et la réussite éducative, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Les bénéfices se font sentir pour tous, même pour ceux qui n'utilisent pas directement le service.

« Dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais, 62% de nos émissions de GES proviennent du transport. Cette mesure nous permet d'améliorer concrètement le service Transcollines et de mieux répondre aux besoins de nos citoyens, notamment des aînés, des étudiants et des personnes vulnérables. Dans le contexte des récentes coupures provinciales en transport collectif, elle nous donne les moyens de continuer à offrir un service accessible, mieux adapté et en phase avec la réalité de notre communauté. »

Marc Carrière, préfet, MRC des Collines-de-l'Outaouais

Les citoyennes et citoyens qui souhaitent obtenir plus d'informations peuvent consulter la page d'information dédiée sur le site web de la MRC des Collines sous : [Nos services / Mobilité durable](#).

- 30 -

POUR INFORMATION

Clarisse Danjon

Coordonnatrice, gestion et suivi des projets organisationnels

MRC des Collines-de-l'Outaouais, 216, Chemin Old Chelsea, Chelsea (Qc)

cdanjon@mrcdescollines.com